

Le prix des tracteurs agricoles a augmenté de 5,6 % en un an

© 11/02/2019 | Benoît Egon • Terre-net Média

L'indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa), publié chaque fin de mois par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), classe les moyens de production agricole en différentes catégories. L'analyse de ces chiffres pour 2018 montre une progression importante du coût des machines agricoles : + 5,6 % pour les tracteurs, + 3 % pour les matériels de travail du sol et de semis. A contrario, certaines catégories de machines progressent peu comme par exemple les pulvérisateurs avec seulement + 0,1 %.

L / **Indice Ipampa de l'Insee** reflète l'évolution du **prix des moyens de production agricole**. Il est calculé actuellement sur une base 100 en 2015. La publication du 31 janvier dernier indique ainsi que l'indice de décembre 2018 pour les tracteurs agricoles est de 111,9 points. Depuis 2015, le **prix moyen des tracteurs agricoles a ainsi progressé** de 11,9 %. Si cette augmentation est déjà forte, la progression de décembre 2017 (106,3 points) à décembre 2018 (111,9 points) s'accélère de 5,6 %.

À titre de comparaison, sur la même période, les **matériels de semis** et de **travail du sol** passent de 104,1 à 107,1 points soit une augmentation de "seulement" trois points. Les pulvérisateurs ne progressent que de 0,1 % et les véhicules utilitaires de 1 %.

+ 20,8 % pour le prix des tracteurs entre 2008 et 2018

Sur une échelle de temps plus longue, de décembre 2008 à décembre 2018, soit une période de 10 ans, on obtient les augmentations suivantes :

Date de l'indice	Tracteurs	Matériel de semis et de travail du sol	Matériel de protection des cultures	Véhicules utilitaires	Matériel de récolte
Décembre 2008	91,1	91	85,9	95,2	91
Décembre 2018	111,9	107,1	101,8	100,9	105,9
Évolution en 10 ans	20,8	16,1	15,9	5,7	14,9

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) Source : Insee

Sur cette période, **les tracteurs progressent de 20,8 %, ce qui correspond à une moyenne de 2 % par an**. Les autres matériels comme le travail du sol, le semis et la pulvérisation progressent de 1,6 % par an. Toutefois les véhicules utilitaires ne progressent que de 0,5 % par an.

Nous aurions pu rajouter la comparaison avec les évolutions de **prix du carburant** non routier, cependant les fluctuations sont fortes d'un mois sur l'autre à la hausse comme à la baisse.

Déjà en fin d'année le Sedima (Syndicat professionnel des distributeurs de machines agricoles) alertait dans sa conférence de presse sur la hausse constatée des tarifs des matériels. Ce même syndicat s'inquiétait de l'acceptation du prix déjà élevé par les agriculteurs.

Comment expliquer ces évolutions rapides de prix ? Si une inflation normale existe pour presque toutes les catégories des coûts de production, celle des tracteurs est également impactée par les **coûts des normes** (Mother Regulation, tier 4 final, ...) et par celui des **matières premières comme l'acier**. Quel sera l'impact de la nouvelle norme moteur Stage 5 sur le coût des matériels automoteurs ? Avant de lancer de nouvelles normes, il serait bon de mesurer l'impact financier pour les exploitations.